





Après l'interpellation d'un étudiant de l'Université d'Orléans

Communiqué de presse commun des syndicats : Sud Éducation Loiret, Sud Étudiant Orléans et Sud Recherche

Vendredi 27 mars 2009, des étudiants, professeurs et personnels de l'Université d'Orléans ont investi symboliquement le Rectorat de l'Académie Orléans-Tours.

Alors que depuis deux mois l'Université est en grève, notamment contre le décret statutaire des enseignants-chercheurs et le décret sur la mastérisation, le Gouvernement n'a réagi que par le mépris, les manœuvres et la répression.

A Orléans, à l'issue de l'occupation pacifique des locaux du Rectorat et après avoir demandé sans succès, la présence des médias à l'intérieur du bâtiment, les étudiants et professeurs ont été évacués sans ménagement vers 16 heures par les forces de l'ordre.

L'un des étudiants, Aurélien, blessé, a été arrêté, menotté et conduit au commissariat central d'Orléans, d'où il a été relâché aux alentours de 19 heures.

Il devra répondre le 9 septembre prochain devant le Tribunal Correctionnel d'Orléans du délit de rébellion envers les forces de l'ordre.

Sud Éducation Loiret, Sud Étudiant Orléans et Sud Recherche tiennent à exprimer leur soutien sans réserve à Aurélien.

Ils demandent la levée des poursuites engagées contre Aurélien, bouc émissaire de cette action collective.

Ils s'interrogent vivement sur le fait qu'une action non-violente ait pu donner lieu à un tel dérapage au moment de l'intervention des forces de l'ordre.

Ils réaffirment plus que jamais leur soutien à la cause des personnels universitaires en luttes et leur engagement à leurs côtés.